



fédération des associations  
d'étudiant-e-s de l'Université  
de Lausanne

# Rapport d'activité

2017-2018

## TABLE DES MATIÈRES

Tables des abréviations		p. 5
<b>Titre I</b>	<b>Dispositions liminaires</b>	<b>p. 7</b>
<b>Chapitre 1</b>	<b>Composition du Bureau et du Secrétariat</b>	<b>p. 7</b>
Section 1	Composition du Bureau	p. 7
Section 2	Composition du Secrétariat	p. 8
<b>Chapitre 2</b>	<b>Répartition des dossiers</b>	<b>p. 9</b>
<b>Titre II</b>	<b>Rapports généraux</b>	<b>p. 11</b>
<b>Chapitre 1</b>	<b>Regard du secrétariat</b>	<b>p. 11</b>
<b>Chapitre 2</b>	<b>Regard de la coprésidence</b>	<b>p. 12</b>
Section 1	Florent Aymon	p. 12
Section 2	Loïc Pillard	p. 12
<b>Chapitre 3</b>	<b>Principaux dossiers de l'année</b>	<b>p. 13</b>
Section 1	Bourses d'études	p. 13
Section 2	Commission d'Aide aux Recours Etudiantins	p. 13
Section 3	Don du Sang	p. 14
Section 4	Election Secrétaire Comptable	p. 14
Section 5	Enquête <i>Comment allez-vous ?</i>	p. 14
Section 6	Fonds de Solidarité Etudiant	p. 15
Section 7	Groupe de travail <i>Promoting active learning</i>	p. 15
Section 8	Harcèlement sexuel	p. 16
Section 9	Journée d'accueil	p. 16
Section 10	Journée de l'Egalité des Etudiant-e-s	p. 16
Section 11	Point. Virgule,	p. 16

Section 12	Problèmes juridiques	p. 17
Section 13	Réfugié-e-s	p. 17
Section 14	Réseau Suisse des Hautes Ecoles	p. 17
Section 15	Subventions	p. 17
Section 16	Unilive	p. 18
Section 17	Vin Chaud	p. 18
<b>Chapitre 4</b>	<b>Rapport du Comité de rédaction de <i>L'auditoire</i></b>	<b>p. 19</b>
Section 1	Evénements	p. 19
Section 2	Comité de rédaction	p. 19
<b>Chapitre 5</b>	<b>Rapports des Commissions de l'Assemblée des délégué-e-s</b>	<b>p. 21</b>
Section 1	Commission de contrôle	p. 21
Section 2	Commission de politique universitaire	p. 21
Section 3	Commission sociale	p. 21
<b>Titre III</b>	<b>Rapports d'institutions tierces</b>	<b>p. 22</b>
<b>Chapitre 1</b>	<b>Commissions consultatives de la Direction</b>	<b>p. 22</b>
Section 1	Commission de l'alimentation	p. 22
Section 2	Commission de la bibliothèque	p. 22
Section 3	Commission de durabilité	p. 22
Section 4	Commission de l'égalité	p. 22
Section 5	Commission de l'enseignement	p. 23
Section 6	Commission Qualité et Valorisation	p. 23
Section 7	Commission de la recherche scientifique	p. 23
Section 8	Commission de la relève scientifique	p. 23
Section 9	Commission sociale	p. 24
Section 10	Commission des sports universitaires	p. 24

<b>Chapitre 2</b>	<b>Autres institutions</b>	<b>p. 25</b>
Section 1	Commission cantonale des bourses d'études	p. 25
Section 2	Conseil de fondation de la FSLE	p. 25
Section 3	Union des Etudiant-e-s de Suisse	p. 26
§1	Commission de l'égalité (CodEg)	p. 26
§2	Commission des finances (CoFi)	p. 26
§3	Commission internationale et de solidarité (CIS)	p. 26
§4	Commission de la politique des hautes écoles (HoPoKo)	p. 26
§5	Commission sociale (SoKo)	p. 26
§6	Conseil des sections	p. 26

## TABLE DES ABRÉVIATIONS

AD	Assemblée des Délégué-e-s
AEDL	Association des Etudiants en Droit de Lausanne
CARE	Commission d'Aide aux Recours Estudiantins
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CHF	Francs suisses
CSE	Centre de Soutien à l'Enseignement
EFLE	Ecole de Français Langue Etrangère
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
etc.	<i>Et cætera</i>
EUA	European University Association
FAE	Fédération des Associations d'Etudiant-e-s
FSE	Fonds de Solidarité Etudiant
FSLE	Fondation Solidarité Logement pour les Etudiant-e-s
LAEF	Loi sur l'Aide aux Etudes et à la Formation professionnelle (RSV 417.12)
LGBT	Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Trans
M.	Monsieur
MA	Maître Assistant-e
MER	Maître d'Enseignement et de Recherche
Mme	Madame
NUL	Nouvelles Universitaires Lausannoises
OCBE	Office Cantonal des Bourses d'Etudes
p.	Page
PLR	Parti Libéral-Radical
RI	Revenu d'Insertion
RSHE	Réseau Suisse des Hautes Ecoles

SASME	Service des Affaires Sociales et de la Mobilité Etudiante
SILL SA	Société Immobilière Lausannoise pour le Logement Société Anonyme
SOC	Service d'Orientation et Carrières
UNES	Union des Etudiant-e-s de Suisse
UNIL	Université de Lausanne

## TITRE I : DISPOSITIONS LIMINAIRES

### CHAPITRE 1 : COMPOSITION DU BUREAU ET DU SECRÉTARIAT

#### SECTION 1 : COMPOSITION DU BUREAU

##### Rentrée 2017

**Coprésidence :** Joachim Léger, Loïc Pillard

**Domaine Politique de la formation :** Maud Reveilhac, Laia Soler, Florent Aymon, Valentin Berclaz

**Domaine Services et communication :** Lina Aite, Arnaud Blanchard, Anouschka Hofmann

##### Septembre 2017

Démissions de Laia Soler, de Valentin Berclaz et de Lina Aite

Election de David Raccaud, d'Anton Zeller et de Maria Trujillo Gomez

**Coprésidence :** Joachim Léger, Loïc Pillard

**Domaine Politique de la formation :** Maud Reveilhac, Florent Aymon, David Raccaud, Anton Zeller

**Domaine Services et communication :** Arnaud Blanchard, Anouschka Hofmann, Maria Trujillo Gomez

##### Février 2018

Démissions de Maud Reveilhac et Arnaud Blanchard

Election de Doïc Golay et de Fanny Juvin

**Coprésidence :** Joachim Léger, Loïc Pillard

**Domaine Politique de la formation :** Florent Aymon, David Raccaud, Anton Zeller, Doïc Golay

**Domaine Services et communication :** Anouschka Hofmann, Maria Trujillo Gomez, Fanny Juvin

##### Mars 2018

Démission de Joachim Léger

Election de Niels Rohrer

Election à la coprésidence de Florent Aymon

**Coprésidence :** Loïc Pillard, Florent Aymon

**Domaine Politique de la formation :** David Raccaud, Anton Zeller, Doïc Golay, Niels Rohrer

**Domaine Services et communication :** Anouschka Hofmann, Maria Trujillo Gomez, Fanny Juvin

## SECTION 2 : COMPOSITION DU SECRÉTARIAT

### Rentrée 2017

**Secrétaire générale** : Olia Marincek

**Secrétaire administratif et comptable** : Matteo Knobel

### Septembre 2017

**Secrétaire générale** : Pauline Mottet

**Secrétaire comptable**<sup>1</sup> : Floria Papadopoulos

---

<sup>1</sup> Le poste a été renommé en début d'année académique.



## CHAPITRE 2 : RÉPARTITION DES DOSSIERS

Agenda	Doïc Golay, Anouschka Hofmann
Assurance-Qualité	Loïc Pillard, Anton Zeller
Atelier participatif <i>La Grange</i>	Loïc Pillard, Maria Trujillo Gomez
Atelier participatif <i>Vortex</i>	Loïc Pillard
Bourses	Florent Aymon, Doïc Golay, Anton Zeller
Commission d'Aide aux Recours Estudiantins	David Raccaud
Citations	Florent Aymon
Crédits associatifs	Florent Aymon
Commission sociale	David Raccaud, Anouschka Hofmann
Concours photos	Tous
Concours Rectorat	Fanny Juvin, Doïc Golay, Niels Rohrer
Don du sang	Anouschka Hofmann, Maria Trujillo Gomez, Fanny Juvin
Durabilité	Maria Trujillo Gomez, Florent Aymon
Egalité des chances	Maria Trujillo Gomez, Anton Zeller, Fanny Juvin
Enquête <i>Comment allez-vous ?</i>	Anouschka Hofmann, Maria Trujillo Gomez
Erasmus+	Florent Aymon, David Raccaud
Espace Associations	Maria Trujillo Gomez, Anton Zeller, Florent Aymon
Graphisme	Doïc Golay, Maria Trujillo Gomez
Groupe de travail <i>Promoting active learning</i>	Loïc Pillard
Harcèlement sexuel	Fanny Juvin, David Raccaud, Anton Zeller
Informatique	David Raccaud
Journée d'accueil	Loïc Pillard, Anouschka Hofmann
Journée de l'Egalite des Etudiant-e-s	Maria Trujillo Gomez, David Raccaud

Logement	Niels Rohrer
Micro-ondes	Floria Papadopoulos (SC)
Office cantonale des bourses d'études	David Raccaud, Anton Zeller
Point. Virgule,	Anouschka Hofmann, Maria Trujillo Gomez
Problèmes juridiques	Loïc Pillard, David Raccaud
Réfugié-e-s	Fanny Juvin, Maria Trujillo Gomez
Réseau Suisse des Hautes Ecoles	Florent Aymon, David Raccaud
Site web & Média	David Raccaud, Anouschka Hofmann, Anton Zeller
Stages	Anton Zeller, Fanny Juvin
Subventions	David Raccaud, Anton Zeller, Florent Aymon
Taxes d'étude	Florent Aymon, Loïc Pillard
Troc-O-Pole	Maria Trujillo Gomez
Union des Etudiant-e-s de Suisse	Florent Aymon
Unilive	Florent Aymon, Anouschka Hofmann
Vin chaud	Florent Aymon, Anouschka Hofmann

## **TITRE II : RAPPORTS GÉNÉRAUX**

### **CHAPITRE 1 : REGARD DU SECRÉTARIAT**

Arrivée en septembre 2017, mon premier mois a été largement facilité grâce à la formation reçue par la Secrétaire générale précédente, Olia Marincek. Très bien accueillie par l'ensemble de l'équipe du Bureau exécutif, je me suis sentie tout de suite intégrée au sein de la FAE et à l'aise avec la majorité des tâches à effectuer. J'ai également eu la chance d'être entourée de deux coprésidents en fonction depuis plusieurs semestres déjà, Joachim et Loïc, qui ont pris le temps de m'expliquer chaque dossier en détail.

Si certains conflits internes entre plusieurs membres du Bureau ont parfois perturbé l'ambiance générale lors du semestre d'automne, l'équipe a depuis fortement resserré ses liens et le reste de l'année s'est déroulé dans la bonne humeur et de manière harmonieuse. La collaboration a également été excellente avec les différents services de l'UNIL, idem avec la Direction.

Le Bureau exécutif a subi un important tournus de ses membres cette année académique, notamment avec le départ de Joachim et l'arrivée de Florent à la coprésidence. J'ai été ravie de travailler avec des étudiant-e-s extrêmement motivé-e-s, pleins d'idées et avec qui j'ai pu créer des liens solides.

Au niveau des dossiers, l'équipe a dû gérer l'explosion de demandes d'aides financières pour les étudiant-e-s. En quelques mois à peine, le budget prévu pour le fonds FSE a été atteint. Le Bureau en a informé les délégué-e-s, qui ont fait le choix à deux reprises d'allonger le budget maximal, pour un montant total de CHF 20'000.- supplémentaires alloués à ce fonds. Cette situation a amené à la création d'un groupe de travail au sein du Bureau, ainsi que plusieurs réunions avec le SASME et la Direction de l'UNIL. Il a été particulièrement difficile de devoir ensuite bloquer ledit fonds en février 2018, et donc de refuser d'entrer en matière pour un certain nombre d'étudiant-e-s qui auraient eu besoin de cette aide ponctuelle. Il a été décidé par l'AD de baisser le montant maximum attribuable à CHF 500.- au lieu de 580.-. Il faudra porter une attention particulière à ce dossier lors de la prochaine année académique.

Concernant l'OCBE, nous avons repris en cours de route le travail absolument impressionnant des ancien-ne-s membres du Bureau pour la rédaction d'une motion commune demandant une modification du système de calcul des bourses. Portée par le PLR, celle-ci a été acceptée à l'unanimité par le Grand Conseil Vaudois. Il s'agira de ne pas relâcher notre attention et de suivre sérieusement l'évolution de la situation.

Je me réjouis de commencer cette nouvelle année académique et de continuer cette belle collaboration avec la FAE, mais aussi avec les différents services de l'UNIL.

## **CHAPITRE 2 : REGARD DE LA COPRÉSIDENTENCE**

### SECTION 1 : FLORENT AYMON

Cette année a été riche en émotion pour moi, puisque j'ai été élu à la coprésidence après 6 mois comme délégué et une année comme membre du Bureau exécutif. Par ailleurs, de nombreux dossiers sur lesquels je suis actif ont touché au but, notamment celui des bourses, avec le dépôt et l'acceptation à l'unanimité de la motion commune proposée par la FAE. Par ailleurs, le FSE a pu être « sauvé de la faillite » grâce au soutien financier apporté par la Direction de l'UNIL, suite à notre requête. Enfin, le Bureau exécutif a été renouvelé presque entièrement durant l'année académique et la collaboration avec les membres fraîchement arrivé-e-s semble très prometteuse, pour relever le défi des projets en cours lors de l'année à venir.

### SECTION 2 : LOÏC PILLARD

Cette année académique a été marquée par plusieurs changements : le Bureau exécutif a été en grande partie renouvelé, Florent Aymon a remplacé Joachim Léger à la coprésidence, et surtout, le Secrétariat a été intégralement renouvelé. Pauline Mottet a parfaitement repris la fonction de SG : consciencieuse, organisée et proactive, elle s'est très vite rendue indispensable ; d'un caractère agréable, elle s'est intégrée à merveille au sein du Bureau ; son optimisme, son professionnalisme et sa bonne humeur sont des atouts précieux pour la bonne marche de la FAE.

Aucune grande problématique politique n'a eu lieu cette année : le sujet des bourses d'étude avance bien, avec l'acceptation à l'unanimité du Grand Conseil Vaudois de la motion déposée ; il s'agira de poursuivre nos efforts dans cette voie.

Au niveau interne, il faut relever la forte sollicitation de notre FSE, nous poussant à revoir le règlement d'octroi de nos aides financières ; dans la foulée, une refonte complète de l'entier des règlements a commencé. La collaboration avec les instances universitaires a continué de façon positive, notamment avec la Direction de l'UNIL.

Le Bureau exécutif actuel travaille efficacement dans les différents dossiers ; suite à l'impulsion de Pauline Mottet, un véritable sentiment d'équipe s'est créé parmi les membres du Bureau, plus particulièrement depuis le semestre de printemps.

Je pourrais encore dire beaucoup de chose, mais cela s'apparenterait à du remplissage inutile et futile, pour ne pas dire stérile. Je vais donc m'arrêter là et laisser la parole à mes collègues pour le troisième chapitre du présent titre.

## **CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX DOSSIERS DE L'ANNÉE**

### SECTION 1 : BOURSES D'ÉTUDES

A l'automne 2016, la FAE était informée que l'OCBE accusait un retard conséquent dans le traitement des dossiers des boursiers/ères vaudois-es. A partir de ce moment, la FAE s'est intéressée de très près à la thématique, c'est donc avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle a appris le dépôt d'une motion commune au Grand Conseil Vaudois le 27 mars 2018.

Une motion est une proposition soumise au Grand Conseil Vaudois et impliquant l'élaboration et la présentation d'un projet de loi ou de décret par le Conseil d'Etat. Le texte déposé demande à modifier la LAEF. Actuellement, le calcul du montant de la bourse à laquelle l'étudiant-e a droit tient compte de son budget ainsi que de celui de ses parents. Le calcul final résulte de la soustraction du montant obtenu pour les ressources de l'étudiant-e de celui obtenu pour ses charges. Si la différence est négative, alors une bourse correspondant au manque à gagner est attribuée.

Le problème se situe au niveau des activités lucratives exercées en parallèle des études, puisque le revenu de celles-ci est pris en compte dans le calcul. Pour résumer, le système actuel incite les étudiant-e-s soit à ne pas travailler du tout, soit à travailler à plus de 30%, ce qui risque fortement de mettre en péril la réussite de leur formation. En effet, à cause des charges d'acquisition du revenu, une différence pouvant aller jusqu'à CHF 5'098.- dans le montant de la bourse apparaît entre une personne travaillant à un taux d'activité de 29% et une personne travaillant à 30% et plus.

Les 110 signataires de ladite motion ont demandé que la LAEF soit modifiée afin d'instaurer une linéarisation des déductions des gains accessoires pour les étudiant-e-s boursier/ères. La motion a été acceptée à l'unanimité par le Grand Conseil Vaudois.

La FAE est fière de ce travail de longue haleine, mais il y a encore beaucoup à accomplir. En effet, une Plateforme OCBE a été créée par le Département de la santé et de l'action sociale sur le modèle déjà existant de la Plateforme RI, afin de réunir les partenaires intéressés aux questions en lien avec les bourses d'études et le chef dudit département, M. Pierre-Yves Maillard. Il s'agira à présent d'entendre les propositions de changements du système de calcul de l'OCBE et de continuer à surveiller de près l'avancée de ce dossier.

### SECTION 2 : COMMISSION D'AIDE AUX RECOURS ESTUDIANTINS

Cette année, la CARE aura eu deux administrateurs. Le premier, M. Arnaud Blanchard, qui s'occupait de celle-ci depuis un certain temps M. David Raccaud depuis février 2018.

La CARE a, sur le semestre de printemps 2018, aider 87 étudiant-e-s à rédiger leur recours, qui, dans 98% des cas, concernait une contestation de décision contre une note d'examen ; les 2% restants étaient des recours contre des décisions administratives touchant au droit d'asile. Le problème principal de la commission était le nombre de juristes membres de la commission et leur disponibilité : durant le mois de juillet et août, ils étaient au nombre de trois pour plus de 60 recours ; de plus, la question de la pérennité de la CARE a été soulevée lors de discussion avec l'entier des membres : des discussions avec l'AEDL vont être entreprises.

Le budget a également été dépassé de CHF 2459.-, dû, à notre avis, à une augmentation de la visibilité et de la popularité du service. Pour remédier à cela, la règle des 2 heures par cas va être appliquée plus strictement et c'est uniquement l'administrateur qui pourra accepter une dérogation à cette règle si celle-ci se justifie.

### SECTION 3 : DON DU SANG

La FAE, en collaboration avec le service *Accueil Santé*, s'est occupée d'organiser les journées du Don du sang aux semestres d'automne et de printemps. La première collecte a eu lieu sur trois journées, le 12 décembre à l'Anthropole et les 13-14 décembre 2017 à l'Amphipôle. La deuxième a eu lieu sur deux jours, les 17 et le 18 avril 2018 dans les locaux de l'Anthropole.

Comme à l'accoutumé, la FAE a créé les affiches pour cet événement et s'est chargée de recruter des bénévoles pour tenir le stand de collation durant la collecte. La collaboration avec le service *Accueil Santé* et le service de transfusion s'est très bien déroulée. Nous avons également fait le lien entre l'Association NUL et le service de transfusion, pour leur permettre de tourner une vidéo sur l'événement. Les bénévoles étaient très impliqués dans leur tâche et étaient toujours en nombre suffisant.

### SECTION 4 : ÉLECTION SECRÉTAIRE COMPTABLE

Il a fallu engager une personne pour remplacer le poste de Secrétaire comptable, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018, pour l'année académique 2018-2019. Parmi la quinzaine de candidatures a été reçu, une petite dizaine a été vue en entretien individuel ; outre les questions usuelles propres à tout entretien d'embauche, deux petits exercices pratiques ont été soumis, afin d'estimer le niveau de leurs connaissances en comptabilité. En fin de compte, Mme Angélique Cornet a été choisie comme nouvelle Secrétaire comptable pour l'année académique à venir.

### SECTION 5 : ENQUÊTE COMMENT ALLEZ-VOUS ?

Chaque année, la FAE coordonne en collaboration avec le SOC l'enquête téléphonique *Comment allez-vous ?*. Le but de l'enquête est de savoir comment les étudiant-e-s de première année s'adaptent à l'Université de Lausanne et de pouvoir les diriger vers les personnes compétentes en cas de soucis.

L'enquête s'est déroulée sur plus de trois semaines, du 6 novembre au 29 novembre 2017. Le thème spécifique de cette année portait sur l'état de santé physique et psychique des étudiant-e-s de première année.

La FAE s'est spécifiquement chargée de recruter 20 étudiant-e-s pour les postes de téléphoniste en s'appuyant sur les critères suivants : connaissances des langues, faculté, égalité des genres, expérience dans le domaine, motivation, disponibilités. Elle a aussi mis en place le planning de la supervision pour les membres du Bureau et s'est occupée d'acheter les provisions pour les collations pour toute l'équipe des téléphonistes. Durant toute la durée de l'enquête, deux membres de la FAE étaient présent-e-s pour superviser le déroulement de l'enquête et soutenir les téléphonistes en cas de besoin.

Au final, 1'129 étudiant-e-s ont répondu aux questions, ce qui représente un taux de réponses enregistrées de 42% pour cette édition.

La collaboration entre la FAE et le SOC s'est extrêmement bien déroulée. A la fin de l'enquête, un souper a été organisé par le SOC et la FAE pour les téléphonistes, afin de les remercier pour leur investissement.

## SECTION 6 : FONDS DE SOLIDARITÉ ÉTUDIANT

Cette année académique 2017-2018 a été particulièrement mouvementée pour le FSE, le service d'aide financière de la FAE.

Le budget de CHF 45'000.- attribué à ce poste pour l'entier de l'année académique 2017-2018 a été entièrement dépensé à la mi-octobre 2017, soit moins de deux mois après le début de cette année académique. Au vu de cette situation alarmante, le Bureau exécutif a demandé à son AD de prendre une décision concernant une éventuelle rallonge de budget : celle-ci a choisi à deux reprises d'accorder une rallonge de CHF 10'000.- au budget, soit la permission d'octroyer des aides financières jusqu'à atteindre un coût total de CHF 65'000.- ; l'AD a également voté pour un blocage du service une fois cette limite atteinte, afin de réduire la perte financière que la FAE doit assumer cette année.

Au 1<sup>er</sup> mars 2018, la FAE avait octroyé une aide financière à 125 étudiant-e-s, pour un montant total de CHF 64'014.89.-. Le budget maximal autorisé ayant été atteint, la FAE a été contrainte pour la première fois à bloquer son service FSE. Cette année encore, la majorité des demandes concernaient les taxes d'inscriptions semestrielles (73%) ; dans plus de la moitié des cas, les personnes requérant une aide financière ont vu leur demande refusée par le SASME pour cause de manque de crédits obtenus ou parce qu'elles étaient inscrites à l'EFLE.

Suite à l'autorisation de dépassement de budget FSE votée par l'AD, les fonds de roulement de la FAE ont été attaqués. Un travail important a été mené afin de réaliser des statistiques détaillant les demandes et attributions des FSE, et la situation a été communiquée à l'AD, ainsi qu'à la Direction de l'Université et au SASME. Plusieurs modifications du règlement FSE ont par ailleurs été proposées par le Bureau exécutif à ses délégué-e-s, qui ont finalement décidé d'abaisser le montant maximal autorisée à CHF 500.- au lieu de CHF 580.-.

## SECTION 7 : GROUPE DE TRAVAIL *PROMOTING ACTIVE LEARNING*

Suite à l'invitation de M. Emmanuel Sylvestre, chef du CSE, M. Loïc Pillard a participé avec lui aux trois premières séances d'un groupe de travail organisé par l'EUA sur la thématique de l'*active learning*, respectivement à Malmö (Suède), à Cork (Irlande) et à Enschede (Pays-Bas) ; une dernière séance suivra en novembre à Porto (Portugal), séance qui réunira d'autres groupes de travail de l'EUA. Le but de ce groupe de travail, regroupant une dizaine d'universités européennes, est de rédiger un rapport de recommandations sur l'importance de l'*active learning* dans les processus d'apprentissages au niveau universitaire, mais également de discuter sur les challenges que l'*active learning* pose. Il a aussi été possible de constater la large place que l'UNIL octroie à ses étudiant-e-s pour s'exprimer au travers de ses divers organes, comparativement aux autres universités dudit groupe.

## SECTION 8 : HARCÈLEMENT SEXUEL

Le Bureau exécutif ayant été approché par une de nos délégué-e-s sur la problématique du harcèlement sexuel à l'UNIL, il a été décidé de créer un groupe de travail composé de délégué-e-s et de membres du Bureau. Ce groupe de travail s'est réuni à quatre reprises et a proposé la création d'un sondage à faire remplir par l'entier des étudiant-e-s en Bachelor et en Master. Les résultats de ce sondage sont en cours d'analyse.

## SECTION 9 : JOURNÉE D'ACCUEIL

Comme chaque année, le Bureau de la FAE a participé à la Journée d'accueil des étudiant-e-s en septembre 2017. Durant celle-ci, des fournitures scolaires (classeurs) ainsi que différents goodies (agendas, stylos, cabas du marché) ont été distribués, en plus des traditionnels croissants. Des visites guidées du campus ont été organisées, rencontrant un grand succès.

## SECTION 10 : JOURNÉE DE L'ÉGALITÉ DES ÉTUDIANT-E-S

Cette année, la Journée de l'égalité des étudiant-e-s a eu lieu le 20 mars 2018 et a été dédiée à la thématique des stages. En tant qu'élément décisif dans un parcours professionnel, le stage constitue souvent une première expérience permettant de donner un aperçu réaliste d'un domaine, permettant ainsi d'affiner un projet professionnel. Une conférence a été organisée avec comme fil conducteur la question du *stage comme outil professionnalisant ou comme amplificateur des inégalités face à la concurrence sur le marché du travail*. Un débat a ainsi été mené par Mme Maud Reveilhac et Pauline Mottet, avec la participation des Professeurs René Knüsel et Felix Bühlmann (Institut des sciences sociales), SUD étudiant-e-s et précaires, ainsi que M. Jean-Marc Beyeler, chef du service juridique au Centre Patronal. Les diverses interventions ont permis une discussion intéressante et un débat captivant. Le Bureau a regretté le nombre restreint de personnes ayant assisté au débat, et devra réfléchir à un autre format pour la Journée de l'égalité des étudiant-e-s en 2019.

## SECTION 11 : POINT. VIRGULE.

La FAE, en collaboration avec le Bureau des affaires culturelles de l'UNIL, a organisé le 10 et 11 octobre 2017 un rendez-vous des associations d'étudiant-e-s de l'UNIL.

La FAE a invité les diverses associations représentatives à venir se présenter. Elle s'est chargée de communiquer l'événement au mieux, soit par la distribution de flyers, soit par Facebook et par email.

La première soirée a réuni 23 associations qui se sont présentées à tour de rôle de manière ludique et originale. Ensuite, un apéro a été organisé par la FAE et pour finir *Les courts métrages suisses : entre hier et aujourd'hui* a été projeté par le Ciné-Club UNIL/EPFL.

Le deuxième soir, un workshop a été organisé sur la création d'associations ou d'événements culturelles, pour offrir des conseils aux étudiant-e-s voulant monter leur propre association. Au nom de la FAE, M. Loïc Pillard a présenté le déroulement de la création d'une association et ensuite les deux groupes participant au concours ont présenté leur projet. Le jury a décidé de partager le prix en deux, car les deux projets méritaient un soutien.



## SECTION 12 : PROBLÈMES JURIDIQUES

Un premier rapport relevant quelques problématiques juridiques avait été envoyé à la Direction sortante de l'UNIL au printemps 2016, avec la promesse de la part de cette dernière d'aborder cette thématique avec la Direction entrante ; divers autres dossiers ont contraint la FAE à ajourner cette thématique. Au printemps 2018, un nouveau rapport a été transmis : tout en se basant sur le précédent, il se veut plus simple et moins virulent, afin d'entamer la collaboration sur de meilleures bases. Un rendez-vous avec M. le Vice-recteur Giorgio Zanetti sera convenu à la rentrée 2018.

## SECTION 13 : RÉFUGIÉ-E-S

Le Bureau de la FAE a participé aux séances de l'association *UNIL sans frontières*. La FAE a contribué dans les discussions liées à la création de la nouvelle association, afin de la soutenir jusqu'à ce que les statuts soient approuvés par la Direction.

## SECTION 14 : RÉSEAU SUISSE DES HAUTES ÉCOLES

Le RSHE s'est réuni deux fois durant l'année académique 2017-2018, suite à une relance de l'Association Générale des Etudiant-e-s de l'Université de Fribourg, dû à leur récent départ de l'UNES.

## SECTION 15 : SUBVENTIONS

Cette année, la FAE a aidé les 25 associations de l'université suivantes, pour un montant total de CHF 46'683.40.- ; en réalité, une association nous ayant, par la suite, remboursé sa subvention, et une autre ne nous ayant pas fourni leurs coordonnées bancaires, le montant effectivement dépensé se monte à CHF 42'233.40.- pour l'année académique 2017-2018.

<b>Association</b>	<b>Montant octroyé</b>
AFU	500.-
AEAUL	1500.-
GRC	1400.-
Le Cabanon	1000.-
Trenthopôle	1000.-
GT Musique	2000.-
ELSA	0.-
Sans oublier les vivants	1500.-
Le Pensement	1300.-
Le Plafond	800.-
Fréquence Banane	4000.-
COSPOL	1500.-
LUTSA	450.-
Compagnie Acte V	1000.-
Lausanne Shakespeare Festival	1800.-
Orphi	308,40.-
Oikos	1600.-
WES	0.-

NUL	1075.-
Prix de l'Ailleurs	500.-
Polysports	4000.-
Le Cabanon	2000.-
Students Games	2000.-
Global Village	1000.-
UNILIVE	8000.-
Compagnie de l'Isphme	450.-
Orchestre de chambre Lausannois	1000.-
<b>Total</b>	<b>46'683.40.-</b>

### SECTION 16 : UNILIVE

Cette année UNILIVE a été un grand succès, malgré les nouvelles contraintes sécuritaires qui ont passablement plombé le moral du comité et le budget de l'association. L'édition s'est déroulée sans accroc sur l'esplanade de l'Internef le 26 avril 2018, avec une météo radieuse et un public comme d'habitude présent en grand nombre. Cette année, une opération de *crowdfunding* a permis de rassembler CHF 7'180.- pour couvrir les frais de sécurité supplémentaire. La FAE a pour sa part, comme par le passé, soutenu à hauteur de CHF 8000.- cet événement incontournable pour la communauté universitaire. Le FAE tient à féliciter le comité d'organisation qui, année après année, se professionnalise et trouve toujours un moyen pour intégrer toutes les nouvelles contraintes à leur concept. Merci aussi à l'université qui permet à cet événement de se tenir sur le campus.

### SECTION 17 : VIN CHAUD

La collaboration entre UNILIVE et la FAE a de nouveau permis d'offrir un peu de réconfort et de chaleur aux étudiant-e-s durant les derniers jours de décembre. Les deux associations ont ainsi servi près de 150 litres de vin chaud le 21 décembre 2017 pour le plus grand plaisir d'environ 500 personnes.

## CHAPITRE 4 : RAPPORT DU COMITÉ DE RÉDACTION DE L'AUDITOIRE

### SECTION 1 : ÉVÉNEMENTS

L'année écoulée, les activités de *L'auditoire* ont été les suivantes :

#### Événements habituels

- Prix littéraire de la Sorge, en collaboration avec *Archipel*.
- Prix photographique de la Chamberonne, en collaboration avec le Festival Féculé (au cours duquel une exposition des meilleurs clichés ainsi qu'un prix du public ont été organisés).
- Tenue d'un bar en compagnie de Zelig et Docteur Gab's à UNILIVE.

#### Tables-rondes et débats

- Tenue d'un stand à Alternatiba Léman (le 16 septembre 2017 à Genève).
- Journée du journalisme étudiant (troisième événement organisé par le Collectif des Médias Étudiantins Romands), avec trois masterclass au programme :
  - o Denis Masméjan – *La responsabilité du journaliste et de l'internaute sur le web et les réseaux sociaux*.
  - o Frédéric Gonseth – *Crise des médias : le projet « FIJOU » pour soutenir la qualité et la diversité des médias romands*.
  - o Laurence Bolomey – *Communiquer : comprendre sa voix*.

#### Publications

Les publications n'ont pas été en reste, avec des dossiers conséquents sur le tourisme en suisse, les frontières, les femmes dans l'industrie musicale, l'adoption, le transhumanisme et enfin la nourriture.

#### Site internet

Le site internet a quant à lui continué d'accueillir les compléments web des numéros papiers, les comptes rendus de festivals et autres critiques culturelles, mais également les couvertures d'événements survenus sur le campus (la venue de M. Andy Biedermann – le médecin du Rainbow Warrior –, la création d'UNIL sans frontière, la création de l'application OutNest).

#### Nouveautés

Dans la volonté de renouveler le contenu du journal et de le perfectionner, diverses nouveautés ont également été mises en place :

- La création de la chronique *Les oublié(e)s de l'histoire* dans la rubrique *société*
- La création de la chronique *Révisions nos classiques* dans la rubrique *culture*
- L'organisation d'un workshop de formation et d'un document de référence pour les membres de la rédaction

### SECTION 2 : COMITÉ DE RÉDACTION

#### Rédaction en chef

Valentine Michel (ancienne cheffe Dossier) et Suzanne Badan (ancienne cheffe Société) remplacent Lauréane Badoux et Antoine Schaub

Rubrique Dossier

Thibault Nieuwe Weme (fidèle rédacteur de l'an dernier) remplace Valentine Michel

Rubrique Société

Ophélie Schärer (qui revient après un semestre en Suède) remplace Suzanne Badan

Rubrique Campus et Sport

Judith Marchal conserve son poste

Rubrique Culture

Mathilde de Aragao (fidèle rédactrice de l'an dernier) remplace Emmanuelle Vollenweider

## **CHAPITRE 5 : RAPPORTS DES COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S**

### SECTION 1 : COMMISSION DE CONTRÔLE

Durant l'année académique concernée, la Commission de contrôle a été interpellée à une reprise. Lors de l'AD du 4 décembre 2017, son avis a été demandé sur la possibilité de demander une entrée en matière en dehors des débats et de statuer sur l'effet de l'absence d'une majorité lors d'un vote.

### SECTION 2 : COMMISSION DE POLITIQUE UNIVERSITAIRE

Cette commission n'a pas siégé durant cette année académique.

### SECTION 3 : COMMISSION SOCIALE

Pas de grands travaux pour le moment, nous avons lancé au sein de la commission une réflexion à mener en collaboration avec le Bureau de l'Égalité sur la transphobie et des travaux qui pourraient être menés en ce sens. Dans le même temps, une réflexion d'un des membres est envisagée pour donner des pistes sur la participation féminine lors des AD et au sein de l'UNIL de manière générale, notamment une réflexion sur la communication faite pour promouvoir l'investissement féminin et réfléchir au bien-fondé des décisions déjà prises. Les travaux seront entrepris durant l'année 2018-2019.

## **TITRE III : RAPPORTS D'INSTITUTIONS TIERCES**

### **CHAPITRE 1 : COMMISSIONS CONSULTATIVES DE LA DIRECTION**

#### SECTION 1 : COMMISSION DE L'ALIMENTATION

La Commission de l'alimentation est une nouvelle commission de la Direction, en remplacement de l'ancienne Commission de la restauration ; elle s'est réunie par trois fois ce semestre, et a abordé des sujets variés concernant la consommation de nourriture et boissons sur le campus de Dorigny.

Les résultats de l'étude Beelong, qui a effectué une évaluation des Restaurants Universitaires (Nino) et de SV Group (cafétéria de Géopolis) selon des critères notamment de durabilité, ont été présentés à la commission. La place et l'importance des plats végétariens ont été discutées, également en regard de la durabilité, composante essentielle de l'UNIL, à un moment où l'impact écologique important de la consommation de viande s'ancre dans les consciences. Des membres de la commission ont également eu l'occasion de participer à l'élaboration de la prochaine enquête de restauration, envoyée à toute la communauté universitaire tous les deux à trois ans. Finalement, la commission a eu la chance et le plaisir de pouvoir visiter les cuisines de l'Unithèque et de Géopolis, guidées respectivement par M. Nino Cananiello et M. Julien Raemy. Le futur du campus et de l'alimentation sur celui-ci a occupé une place de trame de fond pour les travaux de la commission ; les baux d'exploitation des locaux arrivent en effet bientôt à terme, et le campus se prépare d'ici quelques années à accueillir ses premiers logements, impliquant une présence humaine 24 heures sur 24.

#### SECTION 2 : COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

La commission de la bibliothèque ne s'est pas réunie depuis que M. David Raccaud a été élu à cette commission.

#### SECTION 3 : COMMISSION DE DURABILITÉ

La FAE a siégé à la nouvellement constituée Commission de la durabilité. De nombreux projets sont en cours, comme la réduction de la pollution liée aux transports, ainsi que la revalorisation des déchets produits par les deux restaurants. Par ailleurs, les résultats de l'outil d'analyse Beelong ont été présentés en commission et sont assez encourageants pour les défis futurs. Par ailleurs, une semaine durable a été organisée en collaboration entre l'UNIL et un groupe d'étudiant-e-s. Enfin, la dernière séance a été consacrée à la présentation des différentes propositions d'aménagement des espaces cultivable situés aux alentours de l'Université. Finalement, la commission a exprimé son souhait de réintroduire le marché un jour par semaine devant la Grange de Dorigny.

#### SECTION 4 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ

La FAE a pris part à la discussion concernant l'élaboration du nouveau règlement de la commission de l'égalité qui va être mis en place sous peu.

## SECTION 5 : COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT

La commission s'est réunie à 4 reprises au cours de l'année. Les principaux sujets traités ont été les suivants :

- Anonymisation des examens : la commission a examiné un rapport sur les biais possibles des examens non anonymes. Elle a examiné la situation actuelle de chaque faculté et la position des représentant-e-s. Malgré une réticence affichée durant 3 séances, la commission a transmis la recommandation de rendre anonymes les examens écrits se déroulant en session à la Direction.
- Bachelor à temps partiel : la commission s'est prononcée en faveur de la création de la possibilité de faire un Bachelor à temps partiel pour des étudiant-e-s en situation particulière (charge familiale, sportif de haut niveau, etc.) ; elle a proposé un règlement.
- Evaluation des enseignements : la commission a discuté du système d'évaluation des enseignements. La difficile question est que le système actuel est à visée formative, les enseignant-e-s évaluant volontairement leurs cours à une périodicité qu'ils déterminent. La volonté des professeurs est d'éviter d'arriver à un système de surveillance, mais les étudiant-e-s souhaiteraient que tous les enseignements (et pas juste les cours choisis par les professeurs) soient évalués. Aucune position officielle n'est encore votée. La commission semble se diriger vers une périodicité obligatoire et un système de dénonciation en l'absence de progrès ou de volonté de progrès. La commission discute également du moyen d'évaluation : format papier ou format informatique. Il semble plus simple de passer au format informatique (traitement des données, etc.), mais il y a des réticences au sein de la commission à l'abandon du papier. Cela est encore à discuter.

## SECTION 6 : COMMISSION QUALITÉ ET VALORISATION

Pas de grands changements dans cette commission. La refonte complète du guide pour les auto-évaluations des facultés est terminée, en vue de la troisième vague d'autoévaluation qui commencera prochainement ; un travail similaire a lieu pour les auto-évaluations de cursus, le travail devrait se terminer courant 2019.

## SECTION 7 : COMMISSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Aucun rapport n'a été transmis.

## SECTION 8 : COMMISSION DE LA RELÈVE SCIENTIFIQUE

La Commission de la relève s'est réunie à deux reprises lors du semestre de printemps 2018. Les principaux objets abordés ont été premièrement de nouvelles pistes de réflexion pour une politique de la relève, principalement en lien avec la problématique de la promotion des postes de MA en postes de MER : une forte augmentation de ces cas a eu lieu, notamment en Faculté des lettres, et le corps intermédiaire s'est inquiété face à la diminution consécutive du nombre de postes de relève. Suite à cela, la commission a eu l'occasion de rencontrer M. Stéphane Boisseaux, mandaté par la Direction pour faire un état des lieux quantitatif et qualitatif des statuts du corps intermédiaire. Il a transmis l'état actuel de ses investigations à la commission, qui a pu lui faire part de ses remarques et suggestions. Parallèlement à cela, la commission s'est intéressée à la question du suivi des thèses par le *Graduate Campus*, et s'est penchée sur le questionnaire envoyé chaque année aux doctorant-e-s et à leurs responsables.

## SECTION 9 : COMMISSION SOCIALE

Cette commission siégeant à huis clos, aucun rapport ne peut être transmis.

## SECTION 10 : COMMISSION DES SPORTS UNIVERSITAIRES

Aucun rapport n'a été transmis.



## **CHAPITRE 2 : AUTRES INSTITUTIONS**

### SECTION 1 : COMMISSION CANTONALE DES BOURSES D'ÉTUDES

La commission cantonale des bourses d'études ne s'est pas réunie durant l'année académique 2017-2018.

### SECTION 2 : CONSEIL DE FONDATION DE LA FSLE

Durant cet exercice, la FSLE a géré 100 chambres sur 8 sites :

- **Le Valentin** (34 chambres), une chambre supprimée en effet pour cause d'agrandissement de la cuisine à l'été 2017.
- **Le Chablais** (39 chambres).
- **Couchirard 6** (6 chambres).
- **Bonne Espérance 32** (3 chambres), avec résiliation du bail au 31.03.2018 pour cause de fin de rabais de loyer accordé par la SILL SA.
- **Morges** (2 chambres).
- **Bérée 26A et B** (3 et 6 chambres respectivement).
- **Maupas 85** (3 chambres) avec un bail de 6 mois au 28.02.2018.
- **Maupas 83** (2 chambres) avec un bail de 11 mois au 31.07.2018.
- **Industrie 13** (2 chambres), dont le prêt à usage par la Ville de Lausanne se terminera fin 2018.

De manière générale, le taux de remplissage des chambres mises à dispositions par la FSLE est proche 100% pendant la période des cours et baisse durant l'été (juillet-août), aux alentours de 70%.

Par ailleurs, la FSLE a pris de nombreux contacts avec différentes institutions dans l'objectif de développer de nouveaux partenariats et, à terme, d'étendre son offre de logement étudiant solidaire en évitant de dépendre d'un seul partenaire. Ces contacts doivent être consolidés dans l'exercice 2018-2019.

La FSLE a confirmé le contrat qui la lie avec M. Eran Shoshani, Directeur en CDI de la FSLE. Il a repris progressivement les activités de Mme Laurence Rochat, mandatée jusqu'à mai 2018 pour mettre en place le processus de facturation et de suivi des débiteurs et pour gérer la comptabilité. Le contrat de Monsieur Shoshani est passé ainsi de 60% à 80%. M. Niels Rohrer a été engagé en tant qu'assistant de gestion, soumis à un horaire variable, afin de suppléer M. Shoshani dans les activités liées directement aux locataires.

La Présidence du Conseil de Fondation a été reprise par M. Valentin Berclaz peu avant le début de l'exercice. Le Conseil de Fondation a vu partir Me Laia Soler en septembre 2017, remplacée par M. Anton Zeller comme représentant des étudiant-e-s. M. Michel Gambaz a été remplacé par M.e Andrea Faucherre comme représentante de la Ville de Lausanne en janvier 2018 et M. Aleksandar Stoyanov, représentant des résident-e-s, est parti en juin 2018.

## SECTION 3 : UNION DES ÉTUDIANT-E-S DE SUISSE

### §1 COMMISSION DE L'ÉGALITÉ (CODEG)

Les travaux pour une campagne contre la ségrégation horizontale ont été menés depuis le mois de mars. Elle sera mise en application à l'échelle nationale à la rentrée de septembre 2018, avec la distribution de flyers, la pose d'affiches et l'organisation de cafés-débats conjoints à Lausanne, à Zurich et à Berne. Des réflexions ont été menées également sur la pertinence et l'organisation des *gender sessions* aux AD de l'UNES, un projet sera mis en place pour la prochaine AD de l'UNES en automne. La CodEg a également officiellement soutenu les groupes LGBT à la Pride de Lugano et a remercié la participation des groupes de Lausanne et de Zurich, mais compte enjoindre les groupes d'autres régions de la Suisse à participer de façon plus proactive les années suivantes.

### §2 COMMISSION DES FINANCES (COFI)

Le Bureau de la FAE a participé aux séances de la Commission des finances de l'UNES. En résumé, dans les comptes présentés, la moitié des excédents pour l'année comptable 2017 sont allés alimenter les réserves ; l'autre moitié est partagée de la manière suivante : 1/3 est dédié aux commissions et 2/3 vont aux fonds informations et actions. Concernant le bilan, l'augmentation des actifs et des passifs est expliquée principalement par l'augmentation du compte lié aux donations pour l'action concernant les réfugié-e-s.

En regardant le groupe de travail sur le budget, on a discuté et modifié les règlements liés au calcul de cotisation. La cotisation se calculerait selon le système suivant : CHF 1,5.- par étudiant-e-s représenté-e-s par l'association membre de l'UNES et 9% du budget de l'association membre de l'UNES. Le système choisi permet à la FAE d'économiser CHF 4993,13.- pour la prochaine année académique. Après quelques discussions, l'économie passée à CHF 5289,5.-.

### §3 COMMISSION INTERNATIONALE ET DE SOLIDARITÉ (CIS)

Aucun rapport n'a été transmis.

### §4 COMMISSION DE LA POLITIQUE DES HAUTES ÉCOLES (HOPOKO)

Aucun rapport n'a été transmis.

### §5 COMMISSION SOCIALE (SOKO)

Aucun rapport n'a été transmis.

### §6 CONSEIL DES SECTIONS

Cette année, M. Florent Aymon s'est rendu une fois par mois à Berne pour assister aux conseils des sections de l'UNES, toujours accompagné d'un-e membre du bureau, de manière à assurer une continuité dans le dossier. Malheureusement, les discussions sont souvent longues et infructueuses. De plus, la FAE est de plus en plus souvent la seule université romande représentée et cela pèse lourd dans les décisions, souvent très orientées sur la Suisse alémanique. Toutefois, la FAE a organisé ce printemps la 170<sup>ème</sup> AD de l'UNES à Lausanne, et tou-te-s étaient très satisfait-e-s de l'accueil réservé par la section lausannoise de l'UNES.